

# ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTERETS POUR LA FRANCE ?

HUGO PATIN  
6 OCTOBRE 2022



Crédit photo : Ministère des Armées

DEF'INSEEC

DEFINSEEC@GMAIL.COM

06 52 66 11 59

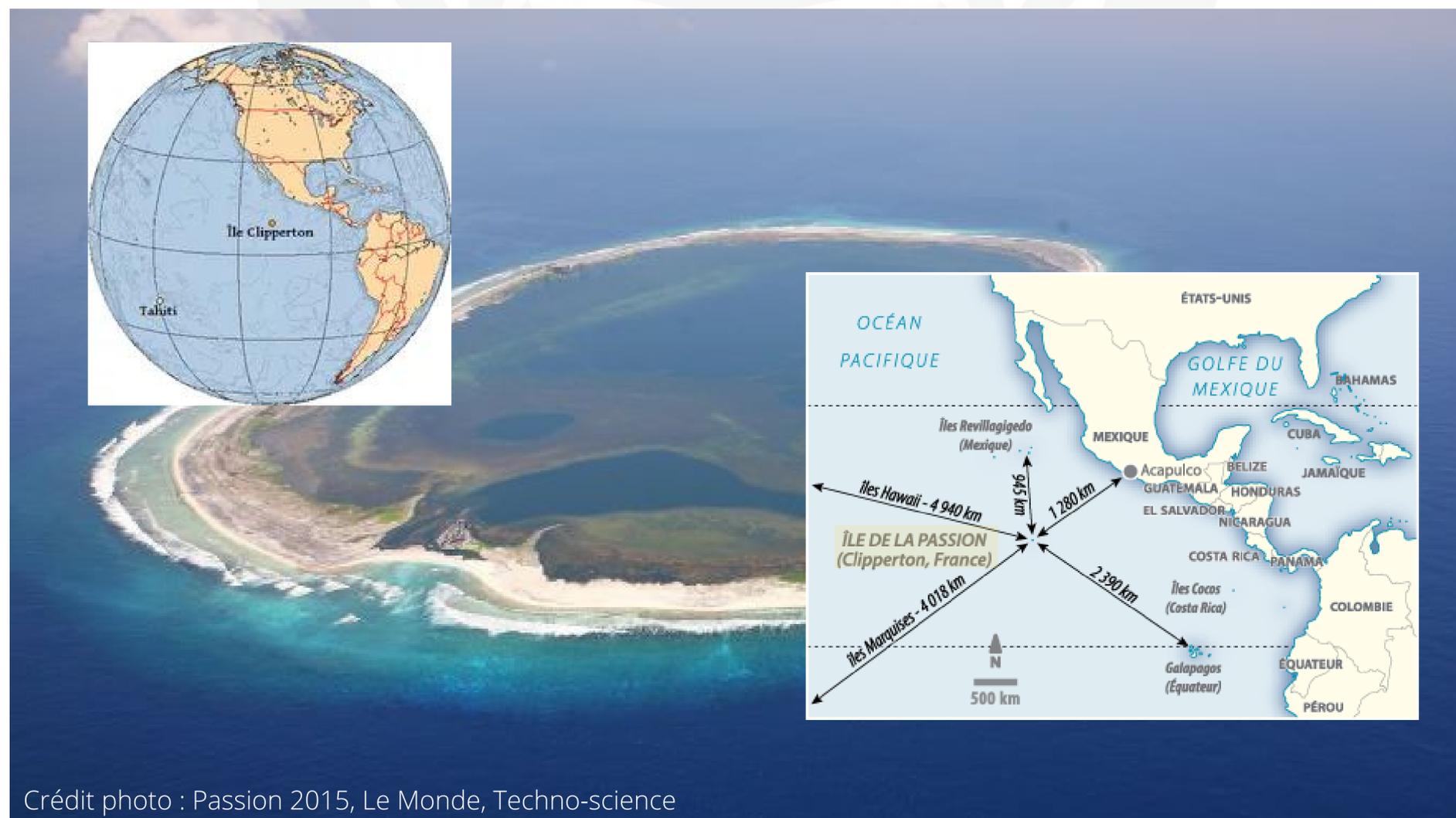
# ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?

L'île de La Passion se situe dans l'Océan Pacifique septentrional, au large du Mexique. Plus connue sous son homonyme britannique Clipperton, l'îlot constitue l'unique territoire français dans cette zone.

La Passion se compose d'un unique atoll et d'une immense zone économique exclusive (optimale car non entravée) de 435 612 km<sup>2</sup> au cœur d'une des régions les plus poissonneuses du monde.

Pourtant sous souveraineté nationale, l'île semble aujourd'hui délaissée par la France. Et cela n'est pas sans conséquences. En effet, entre pollution, érosion, passages de contrebandiers et écosystème déséquilibré, la faune et la flore de l'île se dégrade rapidement. En outre, les ressources halieutiques qui se situent dans les eaux françaises entourant l'atoll sont massivement pillées par les puissances étrangères. Ce pillage des ressources halieutiques françaises et la pêche incontrôlée qui en résulte constitue un véritable danger pour la bonne reproduction de la faune sous-marine. D'autant plus qu'économiquement, ce pillage est un vrai manque à gagner pour la France.

Ainsi délaissée et malgré son caractère inhospitalier, La Passion présente pourtant de nombreux intérêts, à la fois environnementaux, scientifiques, technologiques, économiques et géopolitiques. Comment la France pourrait-elle en tirer parti ?



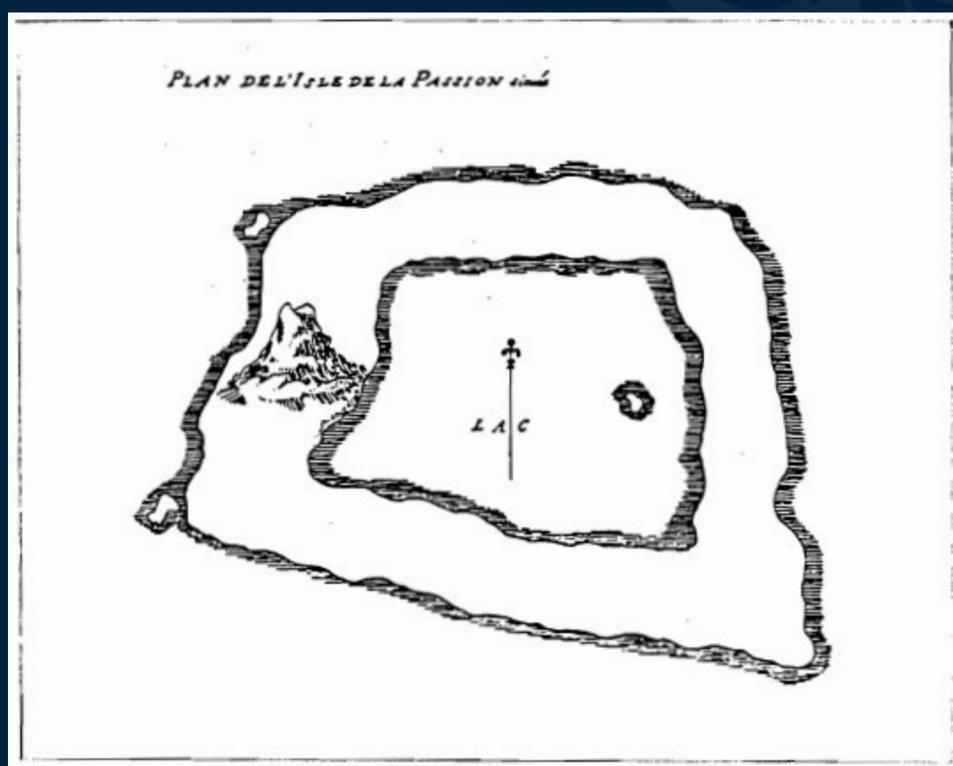


## Point historique : Clipperton ou Île de la Passion ?

Tantôt française, britannique, états-unienne et mexicaine, La Passion a fait l'objet de nombreuses revendications au cours de l'histoire. Malgré la prise de possession française par Le Coët de Kerveguen en 1858, l'île ne devient définitivement française qu'en 1931 après le jugement rendu par la Cour internationale de la Haye dans le conflit qui a opposé la France et le Mexique.

C'est en **1711** que les commandants français Martin du Chassairon et Michel du Bocage découvrent et baptisent « L'île de la Passion » à bord des frégates *La Découverte* et *La Princesse* [1]. Ils en dressent ainsi le premier plan. Ce premier plan, bien qu'approximatif, est cependant exacte en latitude, mais entachées d'erreur en longitude.

Or en 1704 puis en 1720, le navigateur anglais John Clipperton mène des expéditions dans les eaux du Pacifique Nord au large du vice-royaume de la Nouvelle Espagne (actuels Mexique et Amérique centrale). Certains observateurs s'accordèrent alors sur l'idée que Clipperton aurait pu découvrir l'île de La Passion dès 1704. Cependant, aucun historien naval, faute de preuves, n'a pu attester de la véracité de la découverte britannique. Malgré cela, au cours du XIXème siècle, l'île de La Passion devint peu à peu l'île de Clipperton et depuis, ce toponyme a prévalu.



Plan joint au journal de navigation de *la Princesse* (1711).

Carte moderne de La Passion, réalisée à l'issue de la mission scientifique « Passion 2015 ».

Crédits cartes : Auteurs : Christian H. Jost et Manuia Arakino (UPF), Xénia Jost (Ensa-SupAgro) site web : [www.clipperton.fr](http://www.clipperton.fr)

# ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?

En 1857, l'armateur havrais Lockhardt suggère au gouvernement impérial français d'annexer un certain nombre d'îles de l'Océan Pacifique encore libres de toute revendication. Après avoir obtenu le soutien des autorités, c'est à bord de l'un de ses navires (*L'Amiral*) que le Lieutenant de Vaisseau Victor Le Coat de Kerveguen embarque en la qualité de commissaire du gouvernement. Le débarquement de cet officier français sur l'île et la prise de possession au nom de la France eut ainsi lieu le **17 novembre 1858** [2].

## Un îlot disputé

En **1892**, le gisement de phosphate présent sur l'île suscite l'intérêt de Frederic Permien, un homme d'affaires californien. Ce dernier crée alors l'« Oceanic Phosphate Company » et débarque sur l'île le 4 juillet 1892. Il réalise la prise de possession de l'île pour le compte des Etats-Unis d'Amérique. Sa société fut active sur l'île jusqu'en août 1897.

Quelques mois plus tard, le 13 décembre **1897**, la canonnière mexicaine, *la Democrata*, débarque une garnison de soldats sur l'île. Le Mexique affirme ainsi à son tour sa souveraineté sur La Passion. Les mexicains resteront alors près de deux décennies sur l'île. Seul 4 femmes et 7 enfants survivront dans la tristement célèbre histoire des « Oubliés de Clipperton ».

Ces présences américaines puis mexicaines furent suivies d'une série de campagnes scientifiques, (expéditions de 1898, 1901, 1905-06, 1931, 1938, 1952, 1954 et 1956) [3]. Cependant, seules celles de **1957** et **1958** se firent avec l'aval de la France et la participation de chercheurs français.

Après le retrait de l'île des Etats-Unis en 1897, le conflit de souveraineté se limite à la France et au Mexique. Les deux parties signent en 1909 une convention s'en remettant à la Cour de justice internationale de La Haye qui confie l'arbitrage au roi d'Italie Victor-Emmanuel III. Celui-ci ne rendit son jugement qu'en **1931** et attribua définitivement la souveraineté de l'île de La Passion à la France.

La Passion retombe alors dans l'oubli jusqu'à la seconde guerre mondiale. La marine britannique fit appel au célèbre aviateur australien P.G. Taylor pour évaluer les potentialités éventuelles d'installation d'une base d'hydravions sur l'île. Dans le plus grand secret, Taylor fit deux séjours sur l'atoll pendant une durée totale d'environ un mois. Après la guerre, il relata son expédition dans son livre : « Forgotten island ».

Enfin, la France réaffirmera sa souveraineté sur La Passion avec les campagnes scientifico-militaires « Bougainvilles » de 1966 à 1969.

## ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?

**Isolé et inhospitalier, l'atoll n'a jamais été habité sur le long terme. Cependant, quelques rares séjours de longue durée (plus de 6 mois) y ont été effectués au cours de l'histoire.**

De **1897 à 1917** : Ce fut le séjour le plus long sur l'île. En effet, malgré l'envoi par la France du croiseur-amiral *Dougay-Trouin* qui réaffirma la souveraineté française sur l'atoll en septembre 1897, le 13 décembre de la même année, une canonnière mexicaine, *la Democrata*, débarque une garnison de soldats pour affirmer à son tour la souveraineté du Mexique. Le 11 septembre 1905, 11 soldats mexicains et leurs familles, rejoints par une soixantaine d'ouvriers du phosphate débarquent sur l'île. Le 26 juin 1914, après 17 ans d'occupation, le Mexique se désintéresse de l'île en raison des troubles au Mexique et de la Grande Guerre. *Le Cleveland* est alors le dernier navire pouvant ramener les habitants au Mexique. Cependant, le Capitaine Arnaud, alors gouverneur de La Passion, refuse d'abandonner son poste sans ordres, et ce sont une trentaine d'hommes, avec femmes et enfants qui décident de rester sur l'île. Tout ravitaillement cesse et la colonie, oubliée, tente de survivre en se nourrissant des rares denrées présentes sur l'atoll. La plupart périssent du scorbut. Le capitaine Arnaud tentera malgré tout de rallier un navire au large sur un radeau de fortune, ce qui lui coûtera la vie ainsi que celle de ses hommes. Pendant un an, les femmes restées à terre auront à subir les sévices et les humiliations du gardien du phare Victoriano Alvarez, dernier homme sur l'île. Elles finiront par l'assassiner. Le jour même, le croiseur étatsunien *USS Yorktown* venu vérifier que les Allemands n'avaient pas installé une base sur l'île, porte secours aux trois femmes, à l'adolescente et aux sept enfants restants, récupérant dans le même temps le cadavre d'Alvarez. Durant leur présence sur l'île, les mexicains introduisent un couple de porcs, ainsi que deux cocotiers. Cette occupation mexicaine de La Passion restera célèbre sous l'appellation des « oubliés de Clipperton ».

De **1943 à 1944** : Pendant un an, les Etats-Unis occupent La Passion sans avoir alerté les autorités françaises. La mission classée secrète « Island X » fut confiée au Contre-Amiral Lowry. Le débarquement du 22 décembre 1943 fit l'objet de deux échouages, celui du *LST 563*, navire de débarquement, puis celui du *Seize* venu désenchaner le premier [4].



## ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?

**1958** : Une mission ornithologique de 6 mois est menée par la Scripps Institution (USA) et par M.H. Sachet (France). Les porcs introduit en 1897 sont éliminés.

De **1966 à 1969** : La Passion sera occupée cinq fois trois mois par les missions françaises militaires et scientifiques « Bougainvilles », périodes durant lesquelles les études les plus importantes furent conduites. Dépêchée par le général De Gaulle, la première mission débute le 6 juin 1966. Le bâtiment de débarquement de chars *Blavet* dépose sur l'atoll un groupe de quinze personnes composé du chef de détachement, le Commandant Jean Raguet, d'un médecin de 1<sup>ère</sup> classe et de treize officiers-mariniers [5]. L'accès à La Passion est alors interdit aux forces étrangères, une station météorologique est installée et une monographie est réalisée sur l'atoll afin d'étudier notamment l'état de l'ancienne piste d'aviation ainsi que le lagon pour un potentiel amerrissage d'hydravion.



Crédit photo : <http://www.clipperton.fr/bougainville.html>

Hélicoptère au camp de Bougainville 1968

## II

### Un îlot délaissé par la France

A partir des années 1970, La Passion retombe peu à peu dans l'oubli. Entre 1974 et 2019, seulement 45 missions à destination de l'île ont été entreprises, soit en moyenne une mission par an sur la période et un passage tous les deux ans entre 2001 et 2019. La France semble alors délaissé l'île de La Passion, la laissant à la Mercy des contrebandiers et des puissances étrangères. Ce désintérêt se manifeste en de nombreux points.



#### Une absence d'occupation permanente de l'île

Les marques de souveraineté sur l'atoll sont peu présentes et peu respectées. On peut noter l'absence de pavillon français à la stèle, pourtant hissé le 2 février 2016 par Eric Clua [6]. Le pavillon a probablement été arraché par le vent, voire vandalisé. L'état des cordes restantes ne permettant pas de retenir l'une ou l'autre hypothèses.

(Marques de souveraineté remises en état 6 ans plus tard, en juin 2022)



Déchets © A. Tchékémian – Passion 2015

Les nombreux déchets présents sur l'île constituent également une marque de désintérêt. En effet, les photos prises lors de la mission scientifique *Passion 2015* témoignent d'une certaine insalubrité de l'île, qui comme beaucoup d'îles du Pacifique, est assaillie de déchets divers.

# ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?



Mais La Passion est également sujette à d'autres type de déchets. En effet, d'importantes quantités de munitions américaines datant de la seconde guerre mondiale jonchent l'île. Au-delà de leur caractère polluant, ces munitions bien qu'anciennes, peuvent également constituer un danger.

Crédit photo : Munitions américaines, passion 2015 - © A. Duchauchoy -

Enfin, cette situation de jachère provoque la prolifération de rats. L'espèce est aujourd'hui invasive. Introduits involontairement sur l'île en 2001 suite au naufrage d'un navire, ces nuisibles menacent dangereusement les écosystèmes et l'équilibre des espèces.



## Contrebande

Régulièrement visitée par les contrebandiers et autres narcotrafiquants, l'île de La Passion est également polluée par divers stupéfiants. En avril 2015, le commandement des forces armées de Polynésie française avait fait état dans un communiqué, de la découverte de 1,2 kg de cocaïne sur l'île [7]. C'est lors du passage sur l'île de la frégate française *Le Prairial* que les stupéfiants ont été découverts lors de la mission Passion 2015. Des colis de cette nature ayant déjà été découverts sur l'atoll, les missions de surveillance des pêches et de lutte contre le narcotrafic sont une des priorités des forces armées en Polynésie française.



## Pillage des ressources

La Passion se trouve au cœur d'une des régions les plus poissonneuses du monde (particulièrement pour la pêche aux thons). Ces ressources halieutiques attirent la convoitise de nombreux pays. Et en la matière, force est de constater le pillage des ressources halieutiques françaises au large de La Passion.

## ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?

En effet ces dernières années, des navires battants pavillon mexicain, costa-ricain, guatémaltèque et nord-américain (Etats-unis + Canada) ont été observés au sein de la ZEE française. Lors de la mission « Passion 2001 » trois navires ont été interceptés en trois jours dans les eaux de la ZEE française, parmi lesquels Le Lokan (intercepté le 26 février 2001), un palangrier costa-ricain qui partait en campagne avec une carte de sa zone de pêche centrée sur La Passion [8]. Durant le seul mois de janvier 2005, l'équipe de la mission *Jean-Louis Etienne* qui séjourna quatre mois sur Clipperton, attesta de la présence de pas moins de dix navires usines de type senneurs japonais et coréens et de plusieurs unités de pêche de type palangriers, qui ont été observés en activité dans la ZEE de La Passion, tous dans la plus totale illégalité. En 2008, les seuls petits palangriers des états américains, de Chine, du Japon et de Corée, auraient pêché 19 600 tonnes de thons dans le Pacifique Est, selon l'IATCC (Inter American Tropical Tuna Commission).

### **A noter.**

La Zone Economique Exclusive correspond à la zone où l'État riverain peut exploiter toutes les ressources économiques qui s'y trouve. L'État riverain y exerce donc des **droits souverains** à des fins « d'exploration et d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles, biologiques ou non biologiques. » (Article 56 de la Convention de Montego Bay en matière de droit maritime international)



### **Peu, pour ne pas dire pas, de surveillance**

Les moyens mis en place par la France pour garantir sa souveraineté sur La Passion apparaissent hautement insuffisants. Le tableau suivant (page 10) retrace les passages de bâtiments français sur et autour de l'île. On dénombre en moyenne moins d'un passage tous les deux ans entre 1897 et 2019 et en moyenne un passage tous les deux ans ces vingt dernières années (entre 2001 et 2022).

# ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?





## Quand est-il de la présence française sur l'île ces dernières années ?

**Passion 2013** : Le programme PASSION étudie depuis 2001 l'évolution géomorphologique et écosystémique de l'atoll de La Passion. La mission *PASSION 2013* a permis de faire l'état des lieux et l'inventaire de l'environnement terrestre, de la faune et de la flore. Une mesure topographique des terres émergées et une cartographie précise des sites des anciennes passes sont réalisées.

**Passion 2015** : Le projet *PASSION 2015* a fait l'objet d'une expédition scientifique internationale qui s'est déroulée sur l'île en avril 2016, pendant quinze jours de terrain, mais qui a duré cinq semaines en tout et pour tout en tenant compte de la durée d'acheminement de 14 jours de mer à bord de la frégate *Prairial* de la Marine nationale depuis Tahiti, puis de six jours pour rallier le sud du Mexique. Celle-ci a été suivie d'une mission parlementaire confiée par le premier ministre au député Philippe Folliot, assisté d'un commissaire du Secrétariat général de la Mer et du Chef de la mission PASSION 2015.

A noté que le 15 octobre 2015, le colloque « Clipperton, un atout méconnu » s'était tenu à l'Assemblée nationale, avec deux expositions photos et posters.

**Tara Pacific 2018** : La goélette Tara parcourt les océans du globe pour étudier et mieux comprendre les milieux marins et l'impact du changement climatique sur ces écosystèmes. Partie en mai 2016 de Lorient, son port d'attache, la goélette vient d'achever la campagne la plus vaste jamais entreprise sur les récifs coralliens. Deux ans et demi d'expédition se sont achevés, après plus de 100 000 km parcourus et 2677 plongées scientifiques réalisées. En 2018, l'expédition Tara a ainsi fait escale sur l'atoll français de La Passion pour étudier le récif corallien.

**Clipperton 2019** : Une mission scientifique conjointement organisée par les gouvernements du Mexique et de la France s'est déroulée sur l'atoll de La Passion du 20 octobre au 03 novembre 2019. Le navire océanographique *Jorge Carranza Fraser* de l'Institut National des Pêches et de l'Aquaculture (INAPESCA) a servi de support logistique à cette expédition qui comptait 20 scientifiques, dont six français.

**9 au 13 juin 2022** : Le BSAOM Bougainville était en mission à Clipperton. Le bâtiment de la Marine Nationale a patrouillé dans la zone économique exclusive (ZEE) de l'île. L'un des objectifs du Bougainville était à la fois d'assurer la souveraineté française sur l'atoll et de contrôler la ZEE associée, en affirmant la présence des forces françaises dans la zone. A terre, les marques de souveraineté ont été remises en état. L'équipage a également recherché des traces d'activités humaines voire de trafics illicites, et a procédé à la vérification de la pollution avec le recensement des munitions historiques restantes, et la dépollution de déchets plastiques.



**Dès lors...**

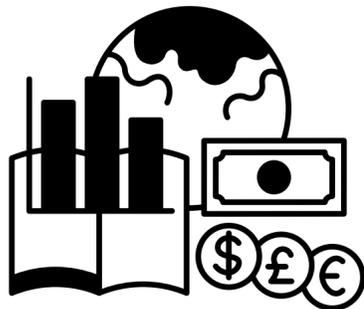
La faible surveillance de La Passion, couplé à une absence d'occupation permanente de l'atoll, permet le pillage des ressources halieutiques françaises, le passage de contrebandiers sur l'île, ainsi que l'accumulation des déchets sur l'atoll. La France, qui possède pourtant la deuxième plus grande zone économique exclusive au monde, ne semble pas exploiter la position stratégique de La Passion. L'île possède pourtant de nombreux atouts dans tous les domaines d'activités d'intérêts national. Mais quels sont-ils ?

**III**

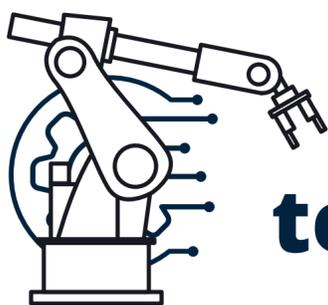
## Comment mettre en valeur La Passion au regard des intérêts français ?



**Intérêts  
scientifiques**



**Intérêts  
économiques**



**Intérêts  
technologiques**



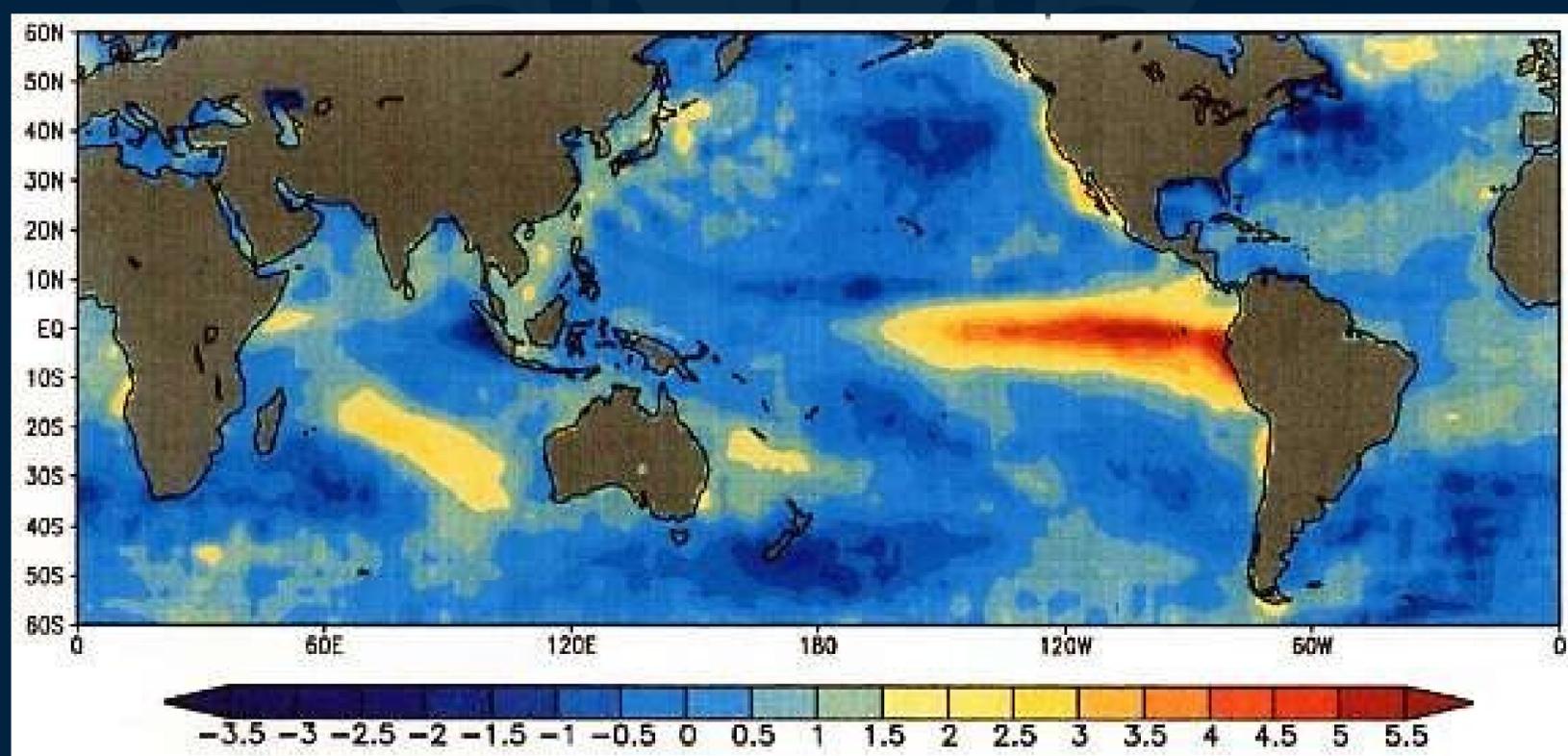
**Intérêts  
géopolitiques**



## Phénomène El Niño

La Passion se trouve dans la zone d'action du phénomène El Niño. Ce phénomène qui appartient d'abord au Pacifique, met bien en évidence l'interaction atmosphère-océan. Il se traduit par une hausse de la température à la surface de l'eau à l'est de l'océan Pacifique, autour de l'équateur. En tant normal, dans l'océan Pacifique et autour de l'équateur, les alizés soufflent d'est (Amérique) en ouest (Australie et Asie). Ceci a pour effet de pousser les eaux chaudes de surfaces vers l'ouest, où il se produit conséquemment de fortes précipitations et une remontée des eaux froides le long des côtes américaines.

Lors du phénomène El Niño, les alizés ont tendance à s'inverser. Ainsi les eaux près de l'Australie et de l'Asie sont plus froides, provoquant des sécheresses. Des ouragans se forment au milieu du Pacifique et frappent la Polynésie. Enfin, les eaux le long de la côte de l'Amérique se réchauffent, entraînant une hausse des précipitations et une raréfaction des poissons en surface. En simplifiant, on peut dire qu'El Niño résulte d'un dérèglement atmosphérique qu'on arrive mal à expliquer et qui revient périodiquement. La position de La Passion est alors optimale pour l'étude du phénomène.



Phénomène El Niño - 1997



### **Climatologie et étude du changement climatique**

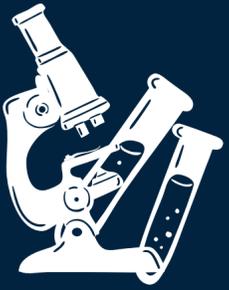
Dans son Rapport final de février 2016 [9], qui fait suite à la mission parlementaire qui lui a été confié sur l'île de La Passion (mission sur le terrain réalisée un an plus tôt en 2015), le député du Tarn (aujourd'hui sénateur) Philippe Folliot présente les intérêts scientifiques de l'atoll français. Pour ce qui est des études qui portent sur le changement climatique, « La Passion est d'un intérêt majeur, tant dans le domaine opérationnel que celui de la recherche. S'agissant du domaine opérationnel, Philippe Ciais, du laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE), a souligné le fait qu'implanter un observatoire atmosphérique sur La Passion permettrait de compléter utilement le réseau mondial. Ce dernier comprend actuellement une centaine de sites, chargés de quantifier et suivre les gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote et hexafluorure de soufre). »



### **Océanographie**

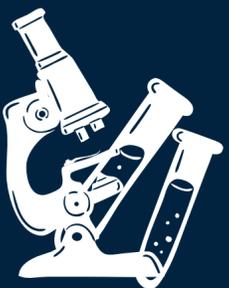
Toujours selon le rapport de 2016, concernant les recherches océanographiques, « L'île est le seul point fixe du Pacifique nord-est permettant de vérifier le niveau des océans tel qu'il est relevé par les satellites, grâce à une instrumentation au sol permettant d'effectuer des vérifications sur site, appelées « vérités terrain » corroborant ainsi les mesures satellitaires. Le suivi au sol en continu permettrait de compléter les données satellitaires, de les valider par une calibration de terrain, permettant ainsi de nourrir les modèles de prévision météorologiques, climatiques et océanographiques. »

Le directeur de l'institut géodésique (étude de la forme et des dimensions de la Terre) de Polynésie française a également pu confirmer la pertinence de l'installation d'un marégraphe sur La Passion puisqu'il n'en existe aucun autre dans un rayon de 1000 km. Outre la contribution plus générale au réseau mondial, ce marégraphe intégrerait le réseau national et les cinq marégraphes installés en Polynésie française.



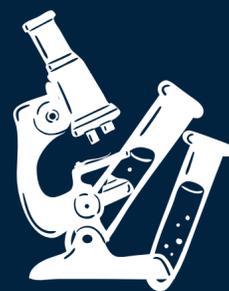
### **Etudes paléo-climatologiques**

Enfin concernant la compréhension de l'évolution du climat, celle des cycles climatiques et la modélisation des tendances, « la présence d'une station permanente permettrait de disposer d'un appui logistique sur du long terme pour des campagnes de carottages longs sur la ceinture corallienne. L'atoll a déjà fait l'objet de plusieurs campagnes de terrain (1994, 2005, 2008) qui ont démontré son potentiel. »



### **Champs de nodules**

La zone Clarion-La Passion est une zone géologique sous-marine qui se situe entre l'archipel d'Hawaï et la côte ouest du Mexique. Dans cette zone, le poids des nodules polymétalliques (concrétions minérales reposant sur le lit océanique) atteindrait 34 milliards de tonnes, dont environ 340 millions des tonnes de nickel et 275 millions de tonnes de cuivre [10]. Dans le cadre de son contrat d'exploration des nodules polymétalliques dans cette zone, l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) réalise régulièrement des études océanographiques autour de la Passion afin de dresser un « état de référence de l'écosystème benthique », autrement dit, d'identifier les communautés animales présentes sur le fond, ainsi que les caractéristiques de leur habitat.



### **Oasis de vie dans le désert océanique**

Concernant l'étude de la biodiversité, la position géographique de La Passion permet l'étude de la faune et de la flore des grands fonds, et de la réaction des différentes espèces vivantes aux événements climatiques planétaires.

En mai 2002, l'ensemble de la ZEE de la Polynésie française était classée « sanctuaire des mammifères marins », et accueillait plus d'une vingtaine d'espèces, préservées et protégées. A l'image de la Polynésie, en novembre 2016, le ministère de l'Environnement a donc créé une Aire Maritime Protégée (AMP) autour de La Passion [11], soit un « espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré par des moyens efficaces légaux et autres, pour atteindre la protection à long terme de la nature ainsi que des services d'écosystèmes et des valeurs culturelles associées ». Le manque de présence et de surveillance française de la Passion mais cependant à mal la protection de cette AMP.

D'autant plus que la biodiversité (terrestre) de La Passion est mal en point. En effet à partir de 1997, la couronne corallienne (auparavant herbacée) apparaît totalement désertique. Seul 674 cocotiers répartis sur cinq petits îlots du lagon, ainsi qu'une maigre couverture herbacée perdure. Comment peut-on expliquer ce **phénomène de désertification** ?

Le chercheur, professeur d'université et chef de la mission Passion 2015, Christian JOST a publié en 2005 un article [12] sur les risques environnementaux de l'île de La Passion. Il explique : *"Les deux premiers cocotiers ainsi que deux porcs furent introduits en 1897 vraisemblablement par les Etats-uniens, puis entretenus par les Mexicains qui occupent l'île à partir de décembre 1897. Les porcs survécurent au départ des Mexicains et se multiplièrent. Une quarantaine de cochons se nourrissaient d'œufs d'oiseaux, de noix de cocos au sol et de crabes (au regard des carcasses de crabes trouvées dans leurs déjections). Or ces crabes terrestres, évalués à 11 millions d'individus en 1967 (EHRHARDT 1968), dévorent tout ce qu'ils trouvent y compris toutes les formes de végétation à leur portée. Seuls les cocotiers purent se développer par le nombre et seule la végétation des îlots fut préservée, car ces crabes ne survivent pas plus de dix minutes dans l'eau (NIAUSSAT 1986)."*

Il conclue ainsi : *"Les porcs, introduits par l'homme, semblent donc bien être les principaux responsables à la fois du contrôle de la population de crabes et du développement de la couverture végétale, mais aussi de la limitation du nombre d'oiseaux, notamment des Sulidés qui nichent au sol. En éliminant une partie des crabes et en fertilisant le sol, ils ont permis le développement d'une végétation basse."* C'est un exemple rare d'un impact positif indirect de l'homme sur un écosystème insulaire aussi fragile que celui d'un atoll.

L'autre impact de l'élimination des porcs a été l'explosion démographique des fous masqués (espèce d'oiseaux) qui forment aujourd'hui la plus grande colonie au monde. L'île est ainsi aujourd'hui à l'état quasi désertique occupée par des dizaines de milliers d'oiseaux, dont de nombreux migrateurs, et par des millions de crabes.

Pour Christian JOST, au regard des seuls risques et enjeux environnementaux, *"il conviendrait d'agir rapidement non seulement pour protéger la faune et la flore terrestres et marines (le lagon fermé contient une eau douce en surface et sursalée et à hydrogène sulfuré en profondeur) contre les agressions et occupations sauvages, mais aussi pour réhabiliter les écosystèmes en train de mourir et éviter la disparition d'espèces."*

D'un point de vue scientifique, le potentiel de La Passion est donc loin d'être négligeable. Mais il convient d'être très prudent face à l'extrême fragilité de ce milieu exceptionnel. Christian JOST se livre même à quelques recommandations, avec la réouverture des deux passes qui existaient par le passé et la réintroduction d'une espèce prédatrice du crabe, véritable fléau gênant considérablement toute activité humaine et empêchant toute repousse végétale. Mais outre la faune et la flore locale, La Passion constitue également un emplacement fixe de très grande qualité pour les relevés et les mesures tant océanographiques et atmosphériques, que biologiques et lithosphériques. La Passion représente ainsi un potentiel inexploité pour le développement de la recherche internationale concernant l'étude des grands phénomènes environnementaux mondiaux (changement climatique, déchets et biodiversité).

### Ressources halieutiques



La Passion se trouve au cœur d'une des régions les plus riches du monde en thonidés ce qui lui donne une importance économique considérable. Ces ressources halieutiques attirent la convoitise de nombreux pays. Ces dernières années, des navires battants pavillon mexicain, costaricain, guatémaltèque et nord-américain ont été observés au sein de la ZEE française, régulièrement pillée.

Il faut dire que la pêche au thonidés est la plus lucrative de la planète. A l'échelle mondiale, la pêche au thon et les produits à base de thon rapportent 10 à 12 milliards [13] de dollars américains par an aux pêcheurs qui ciblent ces espèces. L'économie du thon est ainsi évaluée à plus de 42 milliards de dollars par an.

Dans la seule ZEE de La Passion, en 1988, les prises annuelles de thonidés étaient évaluées entre 15 000 et 20 000 tonnes (GOUJON M., 1988). Les quantités pêchées aujourd'hui seraient d'au moins 50 000 tonnes de poissons par an (en incluant la pêche illégale pratiquée massivement dans la zone) [14], principalement des thons, mais aussi des requins.

Pour évaluer le **manque à gagner de la France** en terme de redevances de pêche, le chercheur et spécialiste du sujet, Christian Jost a appliqué en 2014 les tarifs pratiqués en Polynésie française (0,42 euros par kilogramme). Dès lors, le montant des redevances que pourrait percevoir la France, si une surveillance de la ZEE de Clipperton était mise en place et des accords de pêche établis, seraient de plus de **21 millions d'euros par an**. Le sénateur Phillipe Folliot quant à lui, estime (en 2016) le prélèvement en thonidés dans la ZEE de La Passion entre 2 500 et 26 000 tonnes selon les années, cette activité étant soumise à des variations. À noter que ces derniers chiffres s'appuient sur les statistiques de la CIATT et ne prennent donc pas en compte les tonnes issues de la pêche illégale, non déclarée et non réglementaire (INN). Avec un tel tonnage, le sénateur estime les redevances françaises entre **1 et 5 millions d'euros par an**. Ceux-ci permettraient de financer le fonctionnement annuel d'une station scientifique. Cependant en 2022, en régularisant la situation des pêcheurs illégaux via des accords de pêche avec les pays concernés et une surveillance de la ZEE de la Passion, ces redevances pourraient être d'un montant bien supérieur, permettant ainsi de couvrir les frais de fonctionnement annuels d'un aménagement complet de l'île de La Passion.

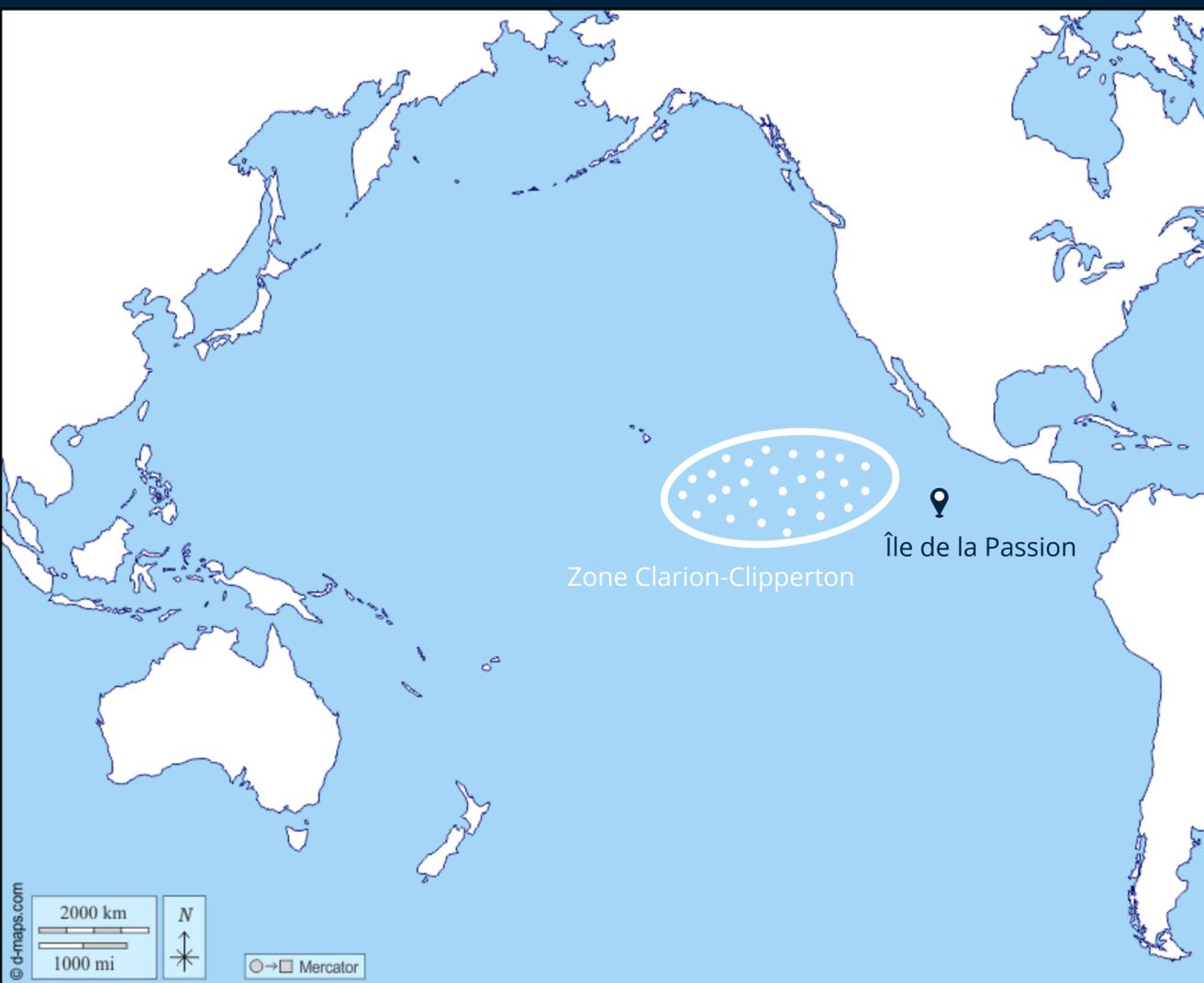
## Nodules polymétalliques



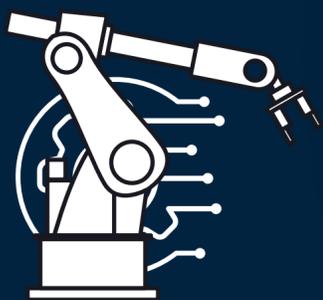
Les nodules de manganèse dits polymétalliques (parce qu'associés à d'autres métaux : cuivre, cobalt, nickel et fer) sont présents dans les fosses abyssales des océans. Constitués de manganèse, fer, silicium, aluminium ou cobalt, ces nodules sont présents en forte concentration dans l'océan Indien et l'océan Pacifique. Dans un contexte international de hausse de la demande en métaux, leur intérêt économique est d'autant plus exacerbé. Si la zone immédiate de l'île Clipperton n'est pas considérée comme étant la plus riche, elle est proche de celle qui est estimée comme la plus prometteuse de tout l'Océan Pacifique : la zone Clarion-Clipperton

La zone Clarion-Clipperton est une zone géologique sous-marine qui se situe dans le nord-est du Pacifique, entre l'archipel d'Hawaï et la côte ouest du Mexique. Elle représente une surface de 9 millions de km<sup>2</sup>, dans laquelle le poids des nodules atteindrait 34 milliards de tonnes, dont environ 340 millions des tonnes de nickel, et 275 millions de tonnes de cuivre.

## ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?



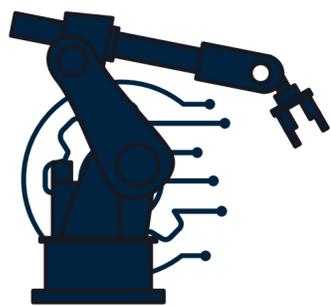
Or l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) a attribué à la France un secteur de 75.000 km<sup>2</sup> en vue de l'exploration des nodules polymétalliques. Cependant, le contrat mentionne qu'avant toute exploitation, il est nécessaire de réaliser un état des lieux de l'écosystème sous marin local, c'est-à-dire la description des communautés animales présentes sur le fond, ainsi que les caractéristiques de leur habitat.



### Fusée Ariane V

La position de l'île, près du plan équatorial, est idéale pour le suivi des vols de la fusée Ariane V et pour la récupération de sa capsule ARD (atmospheric reentry demonstrator, capsule de rentrée atmosphérique), repêchée actuellement entre les Marquises et La Passion. En 1995 le Centre National d'Etudes Spatiales français (CNES) avait même proposé l'implantation de radars de suivi sur l'île de La Passion, de façon à suivre le vol et à observer la retombée de l'étage principal de la fusée. Finalement, c'est la NASA qui emporta le marché et qui préféra le suivi des vols à l'aide d'avions d'observation basé à Tahiti en Polynésie Française.

Dans l'éventualité ou les vols à venir du nouveau lanceur Ariane 6 (dont le vol inaugural est prévu pour 2023) suivent les memes axes latitudinaux qu'Ariane 5, la capacité d'observation des vols qu'offre La Passion serait un atout sur le long terme.



## Station de poursuite satellitaire

Enfin une station de poursuite satellitaire basée sur l'île de la Passion permettrait une observation optimale des satellites, qu'ils soient à orbite polaire ou géostationnaires, lors de leur mise à porté.

## Quelle administration pour La Passion ?



L'île de La Passion est placée sous l'autorité directe du Gouvernement. C'est le ministre en charge de l'outre-mer qui est chargé de l'administration de l'île. Il y exerce l'ensemble des attributions qui lui sont dévolues par les lois et les règlements. Cette administration est ensuite déléguée au haut-commissaire de la République en Polynésie française. Cependant, La Passion ne faisant pas parti du territoire Polynésien, les juridictions territorialement compétentes pour l'île ont leur siège à Paris et non à Papeete.

Par ailleurs, l'accès à l'île est fortement réglementé. Pour qui voudrait s'y rendre, il est conseillé aux ressortissants français de déposer une demande de séjour adressée au haut-commissaire de la République en Polynésie française, d'autant plus s'il s'agit d'un long séjour. Les ressortissants étrangers quant à eux, ont l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'accès à l'île aux autorités françaises compétentes. Toute personne qui contreviendrait à cette obligation d'autorisation préalable serait susceptible d'être pénalement poursuivie et condamnée à une peine d'un an d'emprisonnement et à 300 000 euros d'amende, ainsi qu'à la peine complémentaire de confiscation de la chose ayant servi à commettre l'infraction (bateaux, avions...).



## Un atout géostratégique

L'île française de La Passion est la seule terre "occidentale" située au large des côtes nord-pacifiques de l'Amérique latine. convoitée par le Mexique, dont certains groupes politiques revendiquent encore la possession, et par les Etats-Unis, qui ont occupé l'île à maintes reprises, pour la France, La Passion constitue un atout géostratégique majeur.

D'abord, la géographie de l'île permet à la France de compléter l'**axe Paris-Nouméa**, dont les Antilles, La Passion, la Polynésie française ainsi que Wallis-et-Futuna sont autant d'escales. Cet axe ainsi créé permettra à la France (et indirectement à l'Europe occidentale) d'être présente dans le bassin du Pacifique Nord, au large du Mexique et des Etats-Unis.



Par ailleurs, du fait de sa proximité avec les routes maritimes empruntées par les usagers (militaires et civils) du canal interocéanique de Panama, La Passion se positionne comme une véritable **sentinelle de routes maritimes** qui offre à la France, après aménagements, de remarquables potentialités nautiques dans la zone, à la fois économiques (pêche hauturière) et militaires (capacités de surveillance et de déploiement).

Enfin, compte tenu de l'immensité océanique dans laquelle se situe l'Île de la Passion, l'atoll français constitue un mouillage de choix dans la zone. En effet, La Passion est la seule île à offrir d'éventuels **mouillages sûrs et profonds** (à condition d'ouvrir une passe afin de percer la ceinture corallienne) au large des côtes latino-américaines de l'Océan Pacifique nord.

## Inter-American Tropical Tuna Commission



L'île de la Passion fait de la France une puissance souveraine dans la région, au large du Mexique et des Etats-Unis. Cela permet à la France d'intégrer les organismes internationaux locaux à l'image de la "**commission inter-américaine du thon tropical**" (sigle en anglais: "IATTC"). Cette commission a été créée par la convention de San Jose de Costa-Rica du 31 mai 1949. Avec un siège situé à La Jolla (proche de San Diego), elle rassemble aujourd'hui le [Belize, la Colombie, le Japon, le Mexique, le Pérou, les Etats-Unis, le Canada, le Costa-Rica, la France, le Kiribati, le Nicaragua, le Salvador, le Venezuela, la Chine, l'Equateur, le Guatemala, la Corée du Sud, le Panama, le Taipei Chinois (Taïwan) et le Vanuatu]. Les activités de l'IATTC sont principalement scientifiques et se concentrent sur la conservation et la gestion du thon et des autres ressources marines dans l'océan Pacifique oriental.



## Conflit franco-mexicain

L'arbitrage rendu en 1931 par le roi d'Italie Victor Emmanuel III dans le conflit de souveraineté qui opposait la France et le Mexique et qui a octroyé l'île de La Passion-Clipperton à la France, n'est toujours pas considéré comme impartial par la plupart des Mexicains, qui continuent de revendiquer la souveraineté mexicaine sur l'atoll. Si le litige n'est pas officiel, nombreux sont les groupes politiques et autres médias mexicains à remettre en question la souveraineté française sur l'île. Dans son livre publié en 1992 "Clipperton, isla mexicana", l'ancien diplomate mexicain M.G. Avelar développe toute une argumentation historique tendant à prouver que l'île devrait appartenir au Mexique. En 2001, paraissait encore dans une revue culturelle mexicaine "El Espejo de Urania" [15], un article reprenant les thèses de M.G. Avelar, suivi d'un formulaire de pétition et d'une lettre adressée au Président mexicain de l'époque lui demandant d'intervenir auprès de la France. De la même manière en 2004, l'homme d'affaire mexicain Manuel Arango a produit un film sur La Passion dans lequel il déclare que "*Si aucun français n'a jamais vécu sur l'île et que des Mexicains y sont nés et y sont morts, pourquoi La Passion-Clipperton est-elle une possession française ? [...] La plupart des gens pensent que l'île devrait être un territoire mexicain*". Un aménagement de l'île permettrait alors à la France d'asseoir sa pleine souveraineté sur un atoll convoité.

A noter que le 29 mars 2007, un accord franco-mexicain sur les activités de pêche dans les 200 nautiques marins entourant l'île de La Passion, a été signé. Cet accord, reconduit en 2017, prévoit que le gouvernement français octroie, à titre gratuit, chaque année et sur demande du gouvernement mexicain, des licences de pêche aux navires mexicains qui sont inscrits au registre de l'IATTC dont la France et le Mexique sont tous deux membres.

### Surveillance de La Passion



La surveillance de La Passion semble être le seul moyen pour la France de faire respecter sa souveraineté dans la région. Cependant, sans aménagements, l'île est si éloigné des autres territoires ultramarins français que sa surveillance assidue est difficilement réalisable. En 2016 le député Philippe Folliot est pragmatique sur la question. Au sujet de l'AMP (Aire Marine Protégée) créée par la France en 2016, il constate : *"On ne peut pas envoyer des bateaux de Polynésie, c'est beaucoup trop loin. Seule une présence sur place et la renégociation de l'accord de pêche avec le Mexique pourrait permettre le bon fonctionnement d'une aire marine protégée"* [16].



#### Quelles mesures la France pourrait-elle prendre afin d'asseoir sa souveraineté sur l'île ?

Afin d'y préserver et d'y développer ses intérêts, la France se doit de consolider sa souveraineté sur l'île de la Passion. A ces fins, une **stratégie de défense et de surveillance** dans la zone pourrait être mise en place.



## ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?

La préservation et le développement des intérêts français à La Passion dépendent de la capacité de la France à surveiller la zone. Outre la diplomatie, qui reste la voie prioritaire mais qui a ses limites, par soucis d'efficacité, cette surveillance ne peut être envisagée autrement que par une **occupation permanente** de l'île après aménagements. Cette stratégie d'occupation de l'atoll français est néanmoins conditionnée aux moyens que la France est disposée à allouer à une telle entreprise et à la renégociation des accords de pêche avec le Mexique.

Une occupation permanente de La Passion permettrait ainsi de développer des activités (telles que détaillées précédemment, à la fois scientifiques, économiques, technologiques et géopolitiques) dites d'intérêt national, et de demander l'extension à 350 milles nautiques de la souveraineté française sur les fonds dont la topographie et la géologie sont dans la continuité de celle de l'île.

Ainsi dans l'éventualité d'une occupation de La Passion, **quels aménagements semblent nécessaires et sont envisageables** compte tenu de la topographie de l'atoll ?

### Exemple de la SEDEIC

Le projet de mise en valeur de La Passion par la SEDEIC (société d'étude, développement et exploitation de l'îlot Clipperton) est le seul à avoir envisagé une occupation permanente de l'île. Il répond à un des vœux émis par l'académie des sciences d'outre-mer en 1981 dans son rapport "outre-mer français et exploitation des océans" : *"L'académie des sciences d'outre-mer, ayant pris acte de l'importance potentielle de la zone maritime de Clipperton, notamment et à titre immédiat dans le domaine de la pêche, mais aussi et à un stade ultérieur pour la qualité vraisemblable de ses fonds marins, Considérant que, en fonction du nouveau droit de la mer, la zone maritime concernée peut être contestée à la France si Clipperton n'est pas dotée d'une "vie économique propre", Considérant que, selon l'avis des biologistes, la toxicité des eaux du lagon ira en croissant si ce lagon reste fermé, pouvant ainsi nuire à des installations futures, Considérant que la "vie économique propre", évoquée ci-dessus, pourrait résulter de l'aménagement de l'île en base de pêche pour l'armement français, Emet le voeu que Clipperton soit équipé d'un port de pêche par ouverture et aménagement du lagon, que Clipperton soit également équipé d'une piste aérienne, au moins pour avions à décollage court, afin de rompre son isolement"*. La SEDEIC avait dès lors défini un programme de travaux de génie civil pour permettre l'installation et l'exploitation d'un ensemble de services de logistique maritime. Parmi les aménagements envisagés, le creusement d'une passe dans l'atoll (dans la zone Nord-Est, la plus proche des fosses profondes du lagon, ce qui limiterait les travaux), le dragage d'un chenal dans le lagon afin de relier entre elles les fosses du NE et du centre qui offrent 1,4 km<sup>2</sup> de plan d'eau suffisamment profond,

## ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?

la remise en état de la piste pour avions tous-terrains aménagée par les Américains en 1945 et utilisée en 1980 par l'hydravion *Catalina* de la mission Cousteau, la mise en place de réserves de carburants et d'eau potable, de coffres d'amarrage, d'appontements flottants et d'une base-vie à terre.

A terme, la SEDEIC devait être le pilote financier du projet, conduire les travaux d'infrastructure, commercialiser et gérer l'exploitation nouvellement créée tout en maintenant une présence humaine à terre. Le projet, dont les investissements avaient été évalués entre 20 et 25 millions de francs (entre 3 et 4 millions d'euros selon les prix de l'époque), n'a cependant jamais vu le jour.

Ainsi, si l'aménagement de La Passion avec des capitaux privés a pu être envisagé, c'est bien l'Etat qui, pour matérialiser sa souveraineté, devra s'engager dans la réalisation des installations de logistique maritime et terrestre.



La construction ou la rénovation d'un **aérodrome** permettrait des liaisons aériennes avec la France métropolitaine en établissant ainsi l'axe Paris-Nouméa et garantirait la relève des personnels d'une île désormais désenclavée. Deux possibilités existent, d'abord la mise place d'une piste de 3 700 m, orientée NO-SE, ce qui est idéal compte tenu des vents. Cependant, cela implique qu'une partie de la piste repose sur les récifs morts du lagon. Une seconde possibilité consiste à aménager une piste de 3 550 m orientée NE-SO, en prenant appui sur le Grand Récif du lagon et sur deux futures digues en mer. Cette réalisation (plus onéreuse) serait la plus utilisée compte tenu de la fréquence des vents et constituerait, dans sa partie nord une digue protectrice de l'entrée de la passe nord.



Le creusement de **deux passes** afin :

- de limiter la force des courants dans les phases de remplissage et de vidange du lagon et ainsi augmenter la sécurité au moment du franchissement.
- de disposer de deux orientations différentes par rapport aux vents et aux courants à l'extérieur du lagon et augmenter significativement les jours où il sera possible de franchir la passe.
- de garantir le renouvellement des eaux du lagon et donc la régénération de son écosystème et l'installation de nouvelles espèces.

## ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?



Le dragage d'un **chenal** dans le lagon permettrait de relier entre elles les fosses du NE et du centre qui offrent 1,4 km<sup>2</sup> de plan d'eau. Ce chenal intra-lagunaire de 12 m de profondeur pourra rendre accessibles les zones les plus profondes du lagon à tous les bâtiments de la marine nationale.

Un **navire-atelier** ou un petit **dock flottant** (tous deux moins onéreux que des installations à terre) permettrait de garantir la logistique et la maintenance des navires.



L'installation d'une **station scientifique française** à vocation internationale serait d'un intérêt exceptionnel sur l'atoll, pour les études des relations océan-atmosphère et notamment du phénomène El Nino, l'étude des coraux et la dispersion des espèces dans le Pacifique, l'étude du réchauffement climatique et des relations océan-atmosphère, le suivi des migrations d'espèces marines et des oiseaux, l'étude des mouvements tectoniques des plaques, des variations du niveau marin, d'une renaissance de l'écosystème lagunaire, etc...

Une **base hauturière** dans les eaux profondes des fosses du lagon permettrait aux thoniers français de disposer d'un havre et de pêcher dans la ZEE. Il conviendrait toutefois de limiter les infrastructures et de développer des accords avec les ports mexicains, afin de réguler la présence de navires dans le lagon.



La mise en place d'une **section militaire** spécialisée dans la surveillance et la protection, permettrait de protéger les résidents des éventuelles visites clandestines, d'affirmer la présence française et de surveiller les routes maritimes de cette zone stratégique proche des Etats-Unis, et notamment celles de la drogue et de la contrebande pouvant exister entre la Colombie et le Mexique. Le contrôle de la zone de pêche permettrait également à la France, en cas d'accords, de prélever des redevances de pêche des armateurs de thoniers étrangers qui pratiquaient auparavant (ou non) une pêche illégale au sein de la ZEE française.

## ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?



L'installation d'une éventuelle **station de poursuite satellitaire** permettrait d'observer les satellites à orbite polaire ou géostationnaires.

La construction d'un **abri para-cyclonique** permettrait de protéger les organes vitaux pour la survie en cas de passage d'un cyclone tels que (entre autres) la cuve de récupération et le système de filtration des eaux de pluie, un groupe électrogène d'appoint (la production principale d'énergie pouvant se faire par énergie renouvelables), une réserve de carburant et de nourriture. En période cyclonique (de mai à novembre), en plus d'un bâtiment para-cyclonique, un abri fermé ventilé aménagé en hauteur serait à envisager.



Abri paracyclonique en Polynésie française  
©Polynésie la 1ère



Renoncer à l'usage de l'appellation anglophone de La Passion. Il serait bon de décréter officiellement le retour à la toponymie française, celle que les découvreurs de cet atoll lui attribuèrent en 1711 : "**île de la Passion**". A travers cette appellation, il s'agit aussi d'honorer la mémoire des marins français qui contribuèrent à l'exploration de l'Océan Pacifique au cours du XVIIIème siècle. Cependant, un changement de nom soulève des questions constitutionnelles (l'appellation anglophone "Clipperton" étant citée dans la constitution). L'article 72-3 de la Constitution, dans lequel Clipperton est mentionné, devrait ainsi être modifié lors de la prochaine révision constitutionnelle.

# ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?



Néanmoins, avant tout aménagements possible, un certain nombre de prérequis existent.

D'abord, un **programme d'investigations scientifiques** s'impose. Il s'agit ici de réaliser la topographie précise de l'atoll, l'hypsométrie fine du lagon et des eaux océaniques aux abords immédiats, l'analyse géotechnique du substratum de la couronne corallienne et des récifs morts du lagon, l'étude biochimique des eaux du lagon avant le percement de l'atoll, l'exploration de la richesse halieutique de la zone économique des 200 milles nautiques, et enfin, l'étude du climat de l'île, grâce à l'installation d'une station météorologique automatique complète (dont la responsabilité reviendrait à la direction de la météorologie nationale).

# ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?

Ensuite, il est vital de réaliser une ou plusieurs campagnes de **nettoyage des déchets plastiques et militaires** jonchant l'île. Aussi, afin de protéger la côte de l'érosion en cours, l'introduction de palétuviers rouges permettrait le développement d'une mangrove dans certains secteurs de l'île, protégeant ainsi l'atoll de la montée des eaux et de l'**érosion**.

## Combien ça coûte ?

Lorsque l'on parle de projet d'installation sur l'île de la Passion, une des principales questions est celle du financement. Trois questions surviennent alors, celle des acteurs, qui investira dans une telle entreprise ? celle du retour sur investissement, est ce que ça vaut le coup ? et enfin, celle du fonctionnement, sur le long terme.

## Qui va supporter la charge de l'investissement ?

A l'instar de l'échec de la SEDEIC, la meilleure solution reste celle de l'engagement financier de l'Etat, au moins pour les travaux de génie civil (passe océan-lagon, chenal intra-lagunaire et aérodrome pour gros porteurs longs-courriers). En effet pour mobiliser les capitaux privés français, l'Etat doit faire figure d'exemple. Ces capitaux privés n'hésiteraient pas à s'investir dès lors que l'Etat se serait initialement engagé. Car dans le cas contraire, si l'Etat refuse de s'engager financièrement, un sentiment justifié de défiance s'installera chez les investisseurs privés. D'autre part, un prêt de l'Agence française de développement pour financer l'investissement initial, combiné à la levée de fonds auprès d'organismes extérieurs (institutions européennes, fondations reconnues d'utilité publique), pourrait venir compléter l'engagement financier de l'Etat. Ce dernier serait estimé à quelques 15 ou 20 millions d'euros selon le rapport Folliot. Dans les faits, il est fort probable que les frais de logistique soient plus lourds que les coûts de construction, puisqu'il faudra tout amener depuis la Polynésie.

## Est ce que ça vaut le coût ?

S'il est vrai que les investissements publics nécessaires à la réalisation d'un tel plan d'aménagement seront élevés, il faut prendre en compte le fait que les infrastructures proposées serviront aussi bien à l'exploration des nodules dans les permis miniers, qu'à la pêche, à l'avitaillement, au CNES (Centre national d'études spatiales), aux armées, au monde scientifique, mais également au rayonnement de la France à l'international, à la sécurisation du deuxième domaine maritime mondial, ainsi qu'au renforcement de l'influence française et européenne dans la région. Un tel aménagement serait alors d'intérêt national.

## Quels financements à long terme ?

Dans son rapport, Philippe Folliot fixe les objectifs de long terme sur le financement du fonctionnement de la station. L'idée est de permettre l'autofinancement tout en supportant l'étalement de l'investissement. En effet pour ce qui est du fonctionnement, la majeure partie des sources de financement pourraient provenir des recettes des activités économiques de l'île.

A ce sujet, si la France mettait en place des licences de pêche payantes et contrôlait la zone (surveillance satellite, maritime et aérienne), le montant des redevances récupérables pourraient se situer entre 4 et 8 million d'euros par an [17], ce qui permettrait de financer les coûts de gestion de la réserve marine et la station de recherche, et encore fournir un bénéfice (qui pourrait servir à couvrir les besoins financiers d'une station complète). Les redevances issues d'une gestion stricte de la ressource marine financeraient alors au-delà des besoins les moyens de surveillance de la zone.

Philippe Folliot quant à lui, estime le montant des redevances issues des licences de pêche (calculées en fonction de la pêche réelle et non des tonnages déclarés) entre 1 et 5 millions d'euros par an tandis qu'il suffirait de 2 millions d'euros pour assurer le fonctionnement de la base scientifique et le remboursement des annuités de l'investissement initial.

Enfin, il est nécessaire d'octroyer **un statut** bien défini à La Passion. En effet l'île ne dispose d'aucun statut particulier. Elle fait simplement partie du domaine public de l'État. Une solution serait que l'atoll devienne une "collectivité à statut particulier". Cette nouvelle collectivité, adossée aux services de l'État en Polynésie française, permettrait de munir l'île d'une identité propre (personnalité morale), tout en autorisant l'île à vivre de son activité économique, une fois celle-ci créée (autonomie administrative et financière). L'idée est de transposer le modèle des TAAF à l'île de La Passion (qui ne peut pas en faire partie géographiquement parlant).

## ÎLE DE LA PASSION, QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?

L'île de La Passion, cartographiée en 1711 par les commandants français Martin du Chassaïron et Michel du Bocage à bord des frégates *La Découverte* et *La Princesse*, présente ainsi de nombreux intérêts. Délaissée et abandonnée aux affres du temps, cet atoll français constitue un manque à gagner significatif pour la France. Que ce soit sur le plan environnemental, économique, technologique, scientifique et géopolitique, la mise en activité et la surveillance de l'île par l'aménagement d'une station complète (base scientifique, hauturière, militaire, mise en service d'un aéroport et d'une zone de mouillage) permettrait à la France d'asseoir sa pleine souveraineté sur l'île, et sur sa ZEE en proie à des pillages incessants. La génération de recettes par l'octroi de licences de pêche garantirait alors le bon fonctionnement d'une telle station.

Néanmoins, pour que ces aménagements soient durables à long terme, il s'agira d'anticiper les effets du réchauffement climatique et de la montée des eaux. En effet, l'agence américaine d'observation océanique et atmosphérique prévoit une montée des eaux de 30 centimètres d'ici 2050 [18]. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat prévoit quant à lui et dans un scénario très optimiste, une montée de 40 centimètres d'ici 2100. Cependant, selon les tendances actuelles, cette montée des eaux annoncée par le GIEC serait de l'ordre de 80 centimètres en 2100 [19]. Avec une superficie de seulement 2 km<sup>2</sup> de terres émergées, il est ainsi nécessaire de freiner l'érosion de l'atoll, et de prévoir l'installation de digues.

Une valorisation responsable de La Passion est donc possible, au service des intérêts **nationaux**, par la protection et la valorisation de la seule possession française dans le Pacifique nord, et **internationaux**, par la mise en service d'une station de recherche scientifique internationale et par la gestion durable des ressources halieutiques locales. Enfin, il s'agit pour la France de **marquer sa présence dans la région**, à l'heure où le Pacifique nord constitue l'un des enjeux géostratégiques majeurs du siècle à venir (zone indo-pacifique, ressources naturelles, 7ème continent...).



© Christian JOST - PASSION 2015

# SOURCES

- [1] & [2] [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers20-02/010021927.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers20-02/010021927.pdf)
- [3] <https://journals.openedition.org/cybergeogeo/3552#tocto1n1>
- [4] <http://www.clipperton.fr/incagen.html?americains.htm~main>
- [5] <http://www.clipperton.fr/bougainville.html>
- [6] <https://media.nationalgeographic.org/assets/file/PristineSeasClippertonScientificReport.pdf>
- [7] <https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/decouverte-d-un-colis-de-cocaine-sur-l-atoll-de-clipperton-248117.html>
- [8] <http://www.clipperton.fr/peche.htm>
- [9] <http://www.philippe-folliot.fr/wp-content/uploads/2016/06/20160609-Rapport-final-Philippe-Folliot-sign%C3%A9.pdf>
- [10] <https://wwz.ifremer.fr/Actualites-et-Agenda/Toutes-les-actualites/Archives/2016/Les-champs-de-nodules-polymetalliques#:~:text=La%20zone%20de%20fracture%20Clarion%2DClipperton&text=Elle%20repr%C3%A9sente%20une%20surface%20de,millions%20de%20tonnes%20de%20cuivre.>
- [11] <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/23485#tocto1n3>
- [12] <https://journals.openedition.org/cybergeogeo/3552>
- [13] <https://www.pewtrusts.org/fr/research-and-analysis/fact-sheets/2016/09/netting-billions-a-valuation-of-tuna-in-the-atlantic-ocean>
- [14] <http://www.clipperton.fr/la-peche.html>
- [15] N° de janv-mars 2001
- [16] <https://la1ere.francetvinfo.fr/clipperton-immense-aire-marine-pas-tres-protegee-bientot-dotee-statut-420145.html>
- [17] <https://media.nationalgeographic.org/assets/file/PristineSeasClippertonScientificReport.pdf>
- [18] <https://www.noaa.gov/news-release/us-coastline-to-see-up-to-foot-of-sea-level-rise-by-2050>
- [19] <https://information.tv5monde.com/info/elevation-des-oceans-un-nouveau-rapport-du-giec-tres-inquietant-318597>



**SUIVEZ DEF'INSEEC SUR**

